

Index des abréviations présentes sur les registres matricules

% : Signifie "par ordre" ou "à l'ordre de" dans le cas des citations.

AAA : Artillerie Anti Aérienne

ADF : Association des Dames Françaises

AFO : Armée Française d'Orient

AL : Artillerie Lourde

Amb : Ambulance

AP : Assistance Publique

BCA : Bataillon de Chasseurs Alpains

BDG : Blessure de Guerre

Bon : Bataillon

BTM : Bataillon de Tirailleur Marocain

C de R : Commission de Réforme

CA : Corps d'Armée

CAC : Corps d'Armée Colonial

CBD : Certificat de Bonne Conduite

CD : Campagne Double. Entre autres implications, cette différenciation dans la campagne a une répercussion sur le calcul des annuités, le droit aux décorations, etc. Une période passée au front vaut CD.

CEO : Corps Expéditionnaire d'Orient

CR : Commission de Réforme. Commission médicale chargée de déterminer d'une part l'imputabilité au service ou à la guerre des blessures, d'autre part, le pourcentage d'invalidité.

CS : Campagne Simple.

DM : Directive Ministérielle

DTOM : Dégagé de Toute Obligation Militaire. Signifie que l'intéressé a rempli les obligations liées au service militaire.

EM : État-Major

EO : Éclat d'Obus.

EV : Engagé Volontaire

HAA : Hôpital Auxiliaire d'Armée

IM : Instruction Ministérielle

JMO : Journal des Marches et d'Opérations

LH : Légion d'Honneur.

MDL : Maréchal des Logis

N° Mle : Numéro matricule

ONAC : Office National des Anciens Combattants

PC : Poste de Commandement

PLH : Proposition pour la promotion Légion d'Honneur.

PP : Pension Permanente

PT : Pension Temporaire

RA : Régiment d'Artillerie

RAC : Régiment d'Artillerie de Campagne

RAD : Régiment d'Artillerie Divisionnaire

RAL : Régiment d'Artillerie Lourde

RAM : Régiment d'Artillerie de Montagne

Réformé n°1 : Donne droit à une pension, du fait d'une blessure ou maladie contractée en service

Réformé n°2 : Ne donne pas droit à une pension militaire du fait d'une blessure, maladie, infirmité, ne pouvant pas être imputée à un service commandé (en temps de guerre ou pas)

REGT : Régiment

RI : Régiment d'Infanterie

RIMa : Régiment d'Infanterie de Marine

RIT : Régiment d'Infanterie Territoriale

RTS : Régiment de Tirailleur Sénégalais

SIM : Section d'Infirmiers Militaires

SSEM : Section de Secrétaires d'État-major

Tal Cel : Tribunal Correctionnel

UC : Unité Combattante

Degré d'instruction général présent sur les registres matricules

Il est inscrit dans les registres matricules sous forme de code, composé d'un chiffre entre 0 et 5.

0 : ne sait ni lire ni écrire

1 : sait lire seulement

2 : sait lire et écrire

3 : possède une instruction primaire plus développée

4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire

5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme)

X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction